

rues projetées, tendant de la place de la Comédie à la place des Cordeliers, et de la place de la Préfecture à Bellecour ; tracer ces deux rues dans la même direction ; leur développement étant de 667 mètres, y ajouter une longueur de 383 mètres, prise au travers de ces malheureuses rues Tupin, Ferrandière, Thomassin, Raisin, et former ainsi une grande voie centrale, qui régénérerait notre vieille cité. Enfin, nous pensons qu'il convient de rapprocher le grand débarcadère de Perrache du centre et du nord de la ville, en ouvrant une communication large et directe. Nous croyons devoir insister sur ces idées que nous avons déjà développées.

Nous venons de montrer que l'ouverture d'une nouvelle rue est nécessaire pour compléter les communications établies dans l'intérieur de la ville, que cette amélioration est praticable comme celles qui sont indiquées sur les plans, puisqu'il suffirait d'ajouter à deux rues projetées une ouverture de trois cent quatre-vingt-trois mètres au travers d'un mauvais quartier. Maintenant, comme ce projet sort un peu des bornes restreintes dans lesquelles on a l'habitude de se renfermer, comme il peut paraître trop vaste au premier abord, et qu'il est à craindre qu'on ne se préoccupe exclusivement de quelques difficultés secondaires, nous souhaiterions qu'on se donnât le temps de l'examiner et de reconnaître s'il n'est pas en rapport avec les besoins de la cité. Nous désirerions qu'il fût présenté au grand jury de l'opinion publique, et qu'on posât devant lui des questions relatives aux avantages et aux inconvénients de cette œuvre de régénération.

Nous voudrions que l'on consultât successivement les artistes, les académiciens accoutumés à méditer sur le beau ; les sociétés qui s'occupent des intérêts publics ; tous les esprits vraiment religieux qui aiment l'humanité ; les médecins obli-